

N° 2023-005

**OBJET :**

*Budget principal – Mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le 17 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 11 janvier 2023

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.  
MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

**Résultat du vote :**

votants : .....21  
pour : .....21  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procuration a été donnée par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

*Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Considérant que le budget primitif 2023 de la Communauté de Communes du Haut-Chablais n'a pas encore été voté,*

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater la dépenses suivante :

Nature de la dépense	Imputation comptable	Montant autorisé
Avance sur travaux GEMAPI (SIAC)	238	25 000,00 €

- précise que cette dépense devra être reprise lors du vote du budget primitif,
- charge Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

